



Championnats Régionaux Vétérans

2022/2023 à **Auriol**

Annexe au Règlement CRV Région Sud

Généralités :

Le présent règlement particulier complète le Règlement des CHRV en date du 20 Mai 2022.

L'organisation promotionnelle de l'édition 2023 des « Championnats Régionaux Vétérans Région Sud » a été déléguée par la commission Régionale Compétitions (CRC) à Auriol Roquevaire Badminton (ARB 13)

Les CRV sont ouverts à tous les licenciés de la Région Sud dans les catégories d'âge

V1, V2, V3, V4, V5, V6, V7, V8 et V9 dans les cinq disciplines SH, SD, DH, DD, et DMX

Tout joueur aura la possibilité de s'inscrire dans les 3 disciplines (Simple/Double/Mixte) **et doit se rendre disponible les 2 jours**

Les championnats se déroulent sur le complexe sportif Artauds, d'une capacité de 7 terrains sur l'avenue des Artauds 13390 Auriol, les 01 avril et 02 avril 2023,

Le Juge Arbitre Principal de la compétition est Mr MATHIEU Jean-François

Dates et Horaires

Les CRV se déroulent aux dates et horaires suivants :

- Samedi 01 avril début des matches à 8h00 - fin aux environs de 21h00.
- Dimanche 02 avril, début des matches à 8h00 fin vers 19h00.

Les horaires sont donnés à titre indicatif et pourront évoluer, dans les limites prévues par le RGC et en accord avec le Juge arbitre.

Les joueurs seront convoqués 60 minutes avant le début de leur premier match. Chaque joueur devra se faire pointer dès son arrivée dans la salle.



Les matches pourront être lancés avec une heure d'avance sur l'horaire annoncé.

Tout joueur désirant s'absenter pendant la compétition devra se signaler tant à la table de marque qu'au juge arbitre dont il doit obtenir l'accord.

Rétro- planning :

04 Mars 2023 : date limite des inscriptions

11 Mars 2023 : date de prise en compte du CPPH (pour la qualification des joueurs)

14 mars 2023 : envoi aux clubs/comités de la liste des qualifiés et remplaçants.

19 mars 2023 : date limite de désistement sans nécessité de justificatif

22 mars 2023 : envoi aux clubs des convocations

Inscription :

- Les inscriptions doivent être envoyées par courriel au responsable des inscriptions au plus tard le 04 mars 2023 à competition@sudbad.fr

- Si les inscriptions sont plus nombreuses que ne le permettent les conditions d'organisation, les participants sont retenus selon le critère du meilleur classement par points hebdomadaire (CPPH)

- Les droits d'engagement d'un joueur forfait ne pourront être remboursés qu'en cas de forfait involontaire.

- Seuls les formulaires d'inscriptions de la ligue SUDBAD seront pris en compte **(les feuilles d'inscriptions Badiste ou d'autres sites ne sont pas valables)**

Précisions sur les critères de participation :

Maison de la

Avenue des Sables d'Or - BF

13895 Fos-sur-Mer c

Tél. 04 42 05

Fax. 04 42 05 2

Seuls peuvent être admis à participer aux CRV les joueurs licenciés, le jour de la date limite d'inscription, au sein de clubs de la Ligue et ne faisant l'objet d'aucune suspension, aux dates auxquelles se déroule le CRV.



Les joueurs ou paires inscrits mais non qualifiés sont placés sur une liste de remplaçants, classés par ordre décroissant au CPPH (par addition des points des deux joueurs pour une paire de double ou de mixte). C'est la paire complète qui est mise en LA ou, en cas de WO d'un joueur d'une paire qualifiée, c'est la paire complète qui est repêchée.

Tableaux:

Les tableaux sont faits en catégories d'âge V1, V2, V3, V4, V5, V6, V7, V8 et V9.

Les tableaux sont faits dans la mesure du possible sous forme de poule avec 2 sortants par poule suivi d'une phase d'élimination directe. Un tableau peut être joué directement en élimination directe pour ne pas dépasser les 8 matches par jour et par joueur.

Dans une discipline, si le nombre d'inscrits dans un tableau ne permet pas la confection d'un tableau (moins de 3 joueurs ou paires), la CCR (dans l'intérêt des participants) se réserve le droit de regrouper ou d'annuler plusieurs tableaux. Une discipline comprenant moins de 3 joueurs ou paires sera alors annulée.

A savoir que les simples et doubles se jouent en poule et les doubles mixte si besoin en élimination directe.

Dans toutes les catégories d'âge, le nombre de joueur est défini de la sorte : SH 9 joueurs, SD 6 joueuses, DH 6 paires, DD 6 paires, DMx 6 paires.

Ces chiffres peuvent être revus à la hausse si déflections de nombre de joueurs dans certaine discipline.

Sur les doubles (DD, DH et DMX) en cas de forfait d'un(e) joueur(se) c'est la paire complète, inscrites sur la liste des remplaçants qui sera choisie.

Désignation des têtes de séries :

Maison de la

Avenue des Sables d'Or - BF
13895 Fos-sur-Mer c

Tél. 04 42 05

Fax. 04 42 05 2

- Pour toutes les catégories, la désignation des têtes de séries est effectuée sur la base du CPPH.



Montant des droits d'inscription :

- 20 € quel que soit le nombre de tableaux

Accompagnateurs :

- Les joueurs sont autorisés à recevoir des conseils (tactiques et de jeu) pendant leurs matchs par des conseillers (maximum 2) portant une tenue vestimentaire correcte.

Arbitrage :

Une formation Arbitre Ligue Accrédité est prévue sur cette compétition.
Le Juge Arbitre de ces Championnats est Mr MATHIEU Jean-François

Sanitaire :

La compétition se déroule dans le strict respect de la dernière version du guide de pratique du badminton, mesures sanitaires émis par la fédération et les organes déconcentrés (Ligue Région Sud et les éventuelles consignes supplémentaires imposées par le Préfet des Bouches du Rhône et la municipalité de la ville d'Auriol.

Divers:

- Tout volant touchant les infrastructures est compté FAUTE. Tout volant touchant les éléments fixés aux infrastructures (panneaux, lampes...) est compté FAUTE en jeu et LET au service une fois. Les filins des paniers de basket sont comptés LET permanent au service et en jeu.

- Le volant officiel de la compétition est le FORZA S-5000, il devra être utilisé en cas de litige.

- L'accès au plateau de jeu est réservé aux seuls joueurs devant disputer un match ainsi qu'à leur conseiller, aux arbitres, et aux membres de l'organisation.

Maison de la
Avenue des Sables d'Or - BF
13895 Fos-sur-Mer
Tél. 04 42 05
Fax. 04 42 05 2



- si les Juges-arbitres le souhaitent un espace « chambre d'appel » pourra être aménagé proche de la table de marque, pour les joueurs appelés à disputer les prochains matchs.

- Le temps de préparation autorisé sur le terrain est fixé à 3 minutes.

- Les Championnats sont dotés de récompenses sous forme de médailles.

Le comité d'organisation décline toutes responsabilités en cas de vol, perte, accident ou autres incidents.

Maison de la

Avenue des Sables d'Or - BF

13895 Fos-sur-Mer c

Tél. 04 42 05

Fax. 04 42 05 2